



Une force
à vos côtés

www.cgt.fr

Le 19 mars, la solution,
c'est nous ... ensemble !

Pour répondre aux besoins et dynamiser l'économie réelle, augmenter les salaires, c'est vital !

Manifestation à Bourges 10h30 place Séraucourt

L'immense mobilisation des salariés le 29 janvier dernier a confirmé la force des revendications pour la revalorisation des salaires et du pouvoir d'achat. Elle a aussi exprimé un profond sentiment d'injustice suscité par les réponses gouvernementales à la crise financière et économique.

Mais le Président de la République et son gouvernement continuent de justifier leur politique en opposant la relance de l'investissement à celle de la consommation sous le faux prétexte de défendre l'emploi.

En réalité, avec l'appui du Medef, ils veulent rejeter toute idée de revalorisation du Smic et des salaires.

Pourtant, la meilleure façon de défendre et de développer l'emploi, c'est bien de relancer la consommation en France, qui dépend pour une large part (70 %) de la demande intérieure.

La réponse en matière de pouvoir d'achat doit se traduire par des mesures salariales

L'amélioration du pouvoir d'achat par la revalorisation importante du Smic et ses répercussions sur les salaires, les retraites, les minima sociaux, l'indemnisation des privés d'emploi, est donc nécessaire et prioritaire.

Ni les propos du Président de la République ni ceux de la présidente du Medef ne répondent aux revendications de la déclaration commune du 5 janvier 2009 des huit organisations syndicales.

Ils renforcent le bien fondé de la mobilisation des salariés et la nécessité de la poursuivre et de l'amplifier. **Sans attendre, dans les entreprises, et notamment dans le cadre des Négociations annuelles obligatoires, le nouveau rapport de forces créé par l'ampleur de la mobilisation doit se traduire en actions pour les salaires et l'ensemble des revendications.**

Extrait de la déclaration commune

- ➔ « donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique ;
- ➔ améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités dans les politiques salariales ;
- ➔ orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat ;
- ➔ préserver et améliorer les garanties collectives ;
- ➔ réglementer la sphère financière internationale ».

La crise, c'est le résultat d'une récession sociale profonde

L'ampleur des manifestations du 29 janvier, les conflits dans les entreprises qui se démultiplient, tout comme celles qui se déroulent actuellement en Guadeloupe et en Martinique, témoignent d'une extrême exaspération face aux injustices sociales.

Alors qu'ils ne sont pas les responsables, la crise économique, amplifiée par la crise financière internationale, touche durement les salariés, les demandeurs d'emploi, et les retraités.

Cette crise est le produit des contradictions de la logique économique à l'œuvre. On ne peut pas faire pression en permanence sur l'emploi, les salaires et toutes les formes de rémunérations (y compris la protection sociale), les dépenses publiques sans de l'autre côté, nourrir la croissance financière.

Le chef de l'État et le gouvernement s'entêtent, sous prétexte de réponses à la crise, à vouloir accélérer le rythme des réformes engagées depuis 2007 qui visent à réduire le « coût du travail ».

Après avoir déjà obtenu la suppression de la taxe professionnelle (qui est un nouvel allègement de 8 milliards d'euros), le Medef en veut toujours plus s'arc-boutant à réclamer la baisse des prélèvements obligatoires des entreprises et des mesures facilitant le licenciement collectif et individuel des salariés !

Pourtant, malgré les propos du gouvernement et du Medef, les salariés français ne sont pas les mieux rémunérés du monde, malgré une productivité horaire au premier rang mondial.

Au contraire, le coût salarial unitaire a été réduit de dix points en dix ans et en Allemagne, le coût horaire de la main d'œuvre est de quinze points supérieur à celui de la France !

32 milliards d'euros par an !
C'est le montant de la multiplication des exonérations de cotisations patronales accordées aux entreprises.

La condition pour la justice sociale et une croissance réelle et durable : c'est une vraie revalorisation du travail par les salaires

Pour l'écrasante majorité des Pme, le seul véritable débouché c'est la consommation interne à la France. Cette dernière dépend des salaires, des pensions, des minima sociaux

que perçoivent les salariés actifs et retraités ainsi que les privés d'emploi. D'autre part, comment peut-on vouloir inciter le salarié à développer son implication dans le travail, sa formation, sa qualification, si on persiste dans la situation actuelle, qui fait que **quatre salariés sur dix sont payés à moins de 1,33 fois le Smic**, et que, dans le même temps, les actionnaires du CAC 40 empochent 54 milliards d'Euros !

C'est ce qui rend **la hausse des salaires incontournable**.

L'urgence salariale ne peut plus attendre. Gouvernement et patronat doivent y répondre.



Je voudrais participer :

02.48.65.36.25

Ou je consulte le site de
www.ul-cgt-bourges.com



Pour la CGT, la hausse du Smic à 1 600 euros bruts est plus que jamais légitime et doit conduire à la revalorisation de l'ensemble des salaires, des retraites, des minima sociaux, des revenus des privés d'emploi.

Dans chaque entreprise, dans les branches, dans le privé et dans le public, dans l'unité des salariés et des organisations syndicales, imposons partout, par la mobilisation et les actions, des négociations pour les salaires et l'ensemble des revendications.

Dans la dynamique du 29 janvier et des actions quotidiennes, poursuivons notre action avec une nouvelle journée d'action unitaire, interprofessionnelle, le 19 mars 2009, pour gagner sur nos revendications salariales.

Le 19 mars, la solution, c'est nous ... tous !

**Manifestation à Bourges
10h30 place Séraucourt**